

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2017 - 2018

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
613 761-9419, 819 671-3094

Alain Mercier, vice président
819 671-4899

Jens Urban, secrétaire
819 671-8660,
613 986-9569 (c)

David Hodgkin, trésorier
819 671-0249

Jeff Hannah, trésorier (provisoire)
819 671-7884

Tony Bernard, directeur
représentant les lacs
613 737-4899, 819 671-6547

REPRÉSENTANTS DES LACS

BARNES

Clayton Devine
613 841-5950, 819 671-0672

Flamur Canaj
613 823-6645

BATAILLE

Elaine Carisse
819 671-6756

Luc Fournier
613 742-8134, 613 295-1289 (c)
613 998-4472 (bureau)

Shane Livingstone
613 526-3354, 819 671-6582

John Smart
613 232-3063, 819 671-5444

CHEVREUIL vacant

CORRIGAN

Paul Chedore
613 724-7590

DES ÉPINETTES

Doug Holden
819 671-9654

LOUISE

André Cossette
613 824-5695, 613 619-0520 (c)

MASKINONGÉ vacant

RHÉAUME

Tony Bernard
613 737-4899, 819 671-6547

Richard Legault
613 233-4199, 819 671-5133
1 239 772-7212
(mi-novembre à mi-avril)

Laurent Roy
819 671-3697, 819 360-5157 (c)

John Smith
819 671-1849

TRUITE

Chris Hemmingway
819 671-8084

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Tout comme mon message de l'année dernière, la vie dans notre campagne a été paisible sans aucune préoccupation environnementale et nous en sommes heureux. Toutefois notre association PSLL a été grandement éprouvée. Notre trésorier, David Hodgkin, a dû se retirer de ses fonctions pour quelques mois en raison d'une grave maladie. Heureusement, il est sur la voie de la guérison et nous espérons qu'il nous reviendra bientôt mais cela peut prendre un certain temps. Qu'est-ce que cela veut dire ? L'association bénéficie d'une solide équipe de bénévoles qui a entrepris, en l'absence de David, de mettre à jour les données sur les comptes et paiements, les cartes de membres. Cette équipe a cherché activement un(e) bénévole qui accepterait de remplir la magnifique tâche de veiller sur les comptes, les adhésions, les envois, les listes, etc. Heureusement, Jeff Hannah du Lac Bataille a accepté et vous aurez l'occasion de le rencontrer à notre prochaine assemblée générale des membres. D'ailleurs, il postulera pour le poste.

En dépit du fait que nous devons mettre à jour nos comptes, nous ne prévoyons pas de mauvaises surprises. Nous prévoyons un nombre stable d'adhésion avec des revenus et des dépenses similaires dans les items qui reviennent à chaque année comme les coûts du bulletin d'information, la location de la tente, les rafraichissements lors des divers événements, l'ensemencement de poissons et les tests de la qualité de l'eau. Etant donné le long hiver que nous avons eu, les tests sur la qualité de l'eau ont été faits à une date tardive, en fait la plus tardive jamais vue !

La planification va bon train pour l'AGA, nos régates avec barbecue du 4 août et l'épluchette de maïs du 1er septembre. Ces deux activités sont toujours agréables et populaires mais cela ne se fait sans efforts... nous avons besoin de bénévoles. En fait, ce n'est jamais du « travail », c'est agréable même dans les simples tâches comme louer des embarcations, placer des chaises. Si vous pouvez aider, s.v.p. communiquer avec Jens Urban au 819 671-8660 ou info@pssl.ca.

A notre Assemblée générale des membres, le maire de Val-des-monts, Jacques Laurin, accompagné du conseiller et membre du PSLL, Claude Bergeron, seront présents afin de nous faire part des initiatives locales et des progrès dans notre municipalité. Ils répondront aux questions concernant le nouveau mode de recyclage. J'espère que vous serez là.

Pour terminer au nom de l'Association PSLL je souhaite un été fabuleux et beaucoup de plaisir. Aussi je vous invite à supporter les marchands qui ont accepté de placer une publicité et informer les que vous avez vu cette publicité dans notre bulletin d'information. – **Constance Hudak**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous espérons vous voir à l'Assemblée générale annuelle, le dimanche 22 juillet 2018 à 09h30 (beau temps, mauvais temps). Venez rejoindre vos voisins et amis du lac à la Bibliothèque municipale de Val-des-Monts (17, chemin du Manoir) dans la salle J.A. Perkins, située dans le complexe municipal directement en face du Marché Richelieu dans le village. L'Association vous offrira un léger goûter/rafraichissements immédiatement après l'AGA.

Vous devez être membre de PSLL pour voter ! Pour aider à accélérer l'inscription des membres et le processus de réception, s'il vous plaît, soit : i) suivre le processus d'adhésion et de paiement en ligne à www.pssl.ca, ou ii) de retourner le formulaire d'adhésion sur papier (p. 18) complété et accompagné de votre chèque par la poste. Vous pouvez également vous inscrire sur place avant le début de la réunion.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017 - 2018

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
Alain Mercier, vice président
Jens Urban, secrétaire
David Hodgkin, trésorier
Jeff Hannah, trésorier (provisoire)
Tony Bernard, administrateur

COMMUNICATIONS

Constance Hudak, présidente
Tony Bernard | Luc Fournier | Cynthia Hamady
Odette Surch

ENVIRONNEMENT

Chris Hemmingway et Doug Holden, co-présidents
Paul Chedore | André Cossette | Richard Legault
Shane Livingstone | John Smith

ADHÉSION ET MEMBRIÉTÉ

Clayton Devine | Laurent Roy | John Smart

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET LITIGES

Tony Bernard, président
David Hodgkin | Laurent Roy | John Smart

RÉCRÉATION ET ACTIVITÉS SOCIALES

Jens Urban, président
Elaine Carisse | Jeff Hannah | Richard Legault

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS (FLVDM)

Alain Mercier | Chris Hemmingway, suppléant

MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL



Chers concitoyens et concitoyennes
du Domaine Perkins-sur-le-lac,

En tout premier lieu, j'aimerais vous remercier pour votre appui formidable lors de la période de mise en candidature pour les élections municipales d'octobre 2017. En l'espace de deux jours, j'ai recueilli plus de 75 signatures, dont la grande majorité provenait de notre secteur.

Cette année, je discuterai avec vous de la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables ainsi que du compostage à domicile obligatoire. Compte tenu de la nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles et des lignes directrices encadrant la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), qui demande aux municipalités du Québec de réduire de 40 % les matières résiduelles destinées aux sites d'enfouissement, le Conseil municipal se devait de prendre des mesures afin de respecter les nouvelles normes imposées. Ces dernières s'appliquent à toutes les municipalités du Québec.

Les nouvelles dispositions réglementaires du PGMR ont été adoptées le 6 février 2018. À compter du mois de mai, la municipalité procédera à la livraison de composteurs domestiques à tous les logements du territoire qui n'en sont pas pourvus. Le compostage à domicile sera dorénavant obligatoire.

Les ordures ménagères seront ramassées aux deux semaines, en alternance avec les matières recyclables, et ce, tout au long de l'année. Ce règlement régit également la quantité de déchets pouvant être ramassés par logement, ainsi que les formats de poubelles acceptés.

Votre bac roulant devra avoir une capacité maximale de 360 litres et un seul bac sera accepté par cueillette et par logement. Il sera possible de se procurer un bac roulant de 240 litres auprès de la municipalité au coût de 80 \$, taxes et livraison incluses. Il vous suffit de composer le 819 457-9400, poste 2305.

Des séances d'information sont prévues pour le mois de mai et des renseignements à ce sujet vous seront bientôt communiqués. * Une période de grâce sera accordée jusqu'au 1er juillet 2018. Nous sommes conscients des changements importants que cette initiative représente pour nos citoyens et concitoyennes, mais ceux-ci sont essentiels pour protéger notre environnement.

Dans le cadre de mon nouveau mandat, le maire m'a assigné de nouvelles fonctions, dont celle de maire remplaçant et de vice-président du conseil d'administration de la Régie de transport Intermunicipales des Collines (RITC), qui gère le transport en commun pour les municipalités de Cantley, Chelsea, La Pêche et Val-des-Monts. À titre de renseignement, le dernier sondage auprès des usagers a révélé un taux de satisfaction de près de 85 pour cent. L'organisme et son conseil d'administration s'emploient actuellement à préparer un plan stratégique pour les cinq prochaines années.

Au plaisir de vous revoir lors des festivités de l'association PSLL.

Claude Bergeron, Conseiller du district no 3, Municipalité de Val-des-Monts

*Consultez la brochure du Plan de gestion des déchets de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en ligne à [www.val-des-monts.net/upload/userfiles/files/Guide%20-%20PGMR%20-%20Final\(1\).pdf](http://www.val-des-monts.net/upload/userfiles/files/Guide%20-%20PGMR%20-%20Final(1).pdf).

Consultez le nouveau bulletin d'information municipal « Val-des-Monts en Bref ». Il vous donne des tas d'information et de détails sur ce qui se passe dans la région. Voir www.val-des-monts.net/7-val-des-monts-en-bref.



Mode d'Été
Classique !

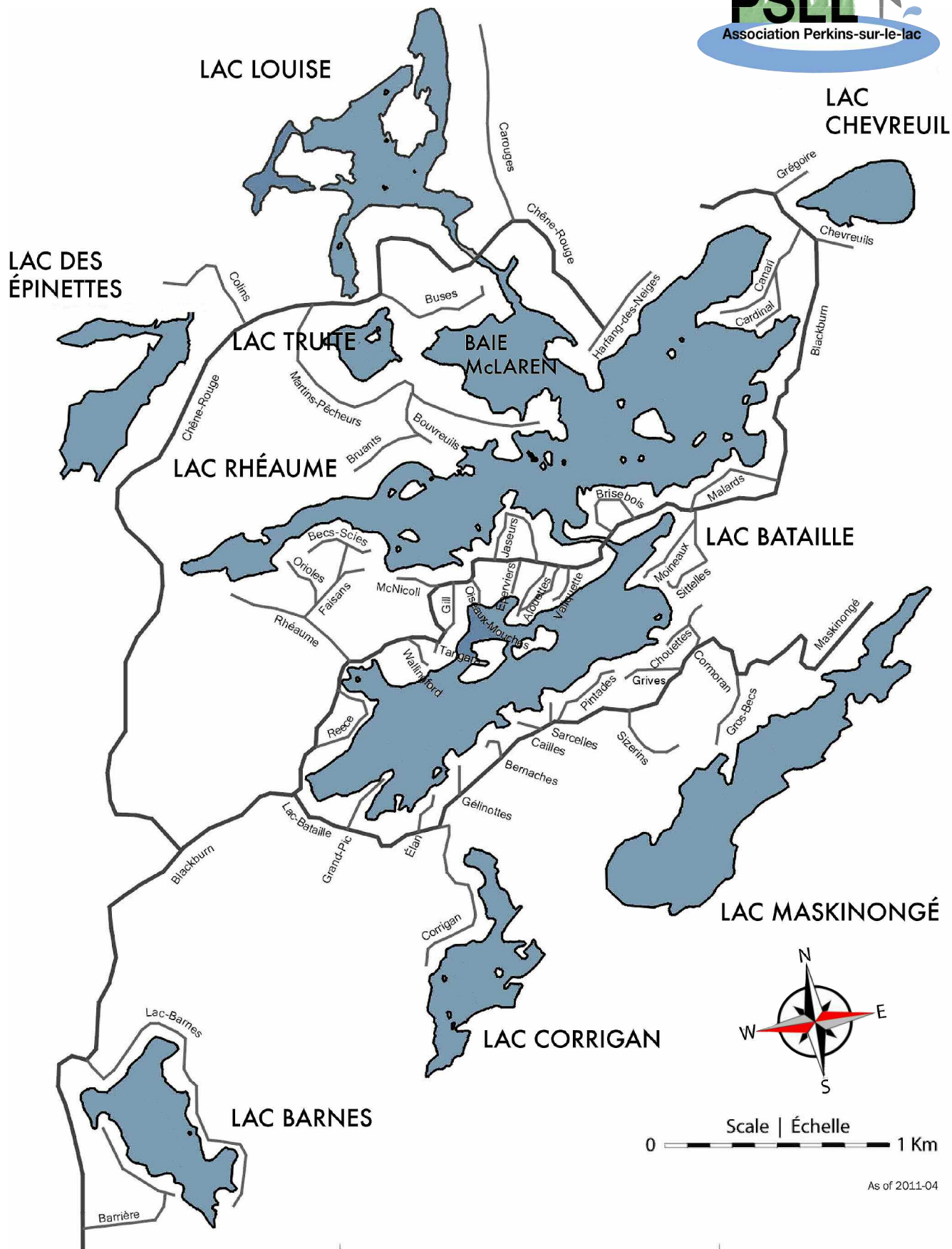


Pour 2018 la PSLL répète l'offre de son sigle sur des casquettes et T-shirts avec un choix de couleurs : T-shirts (S, M, L de femmes en rose ou gris ; S, M, L, XL, XXL des hommes dans le sable ou or) et Casquettes (une taille en gris, bleu foncé ou blanc). Et toujours seulement 15 \$ chacun.

Disponible aux événements de PSLL ou contactez Jens Urban par téléphone au 819 671-8660 ou par courriel au info@psll.ca.



Pour voir les couleurs disponibles, aller sur le site Web de l'Association, www.psll.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps.



As of 2011-04

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

ANIMAUX / OISEAUX

CASTORS

- Michel Boucher, président, Association provinciale des trappeurs indépendants, Conseil Outaouais...819 210-9840

OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages613 828-2849

CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES

- Outaouais SPCA (licences et services)819 243-2004
- Les plaintes (concernant les animaux domestiques)819 205-2908

AUTRES ANIMAUX (OURS, ETC.)

- Protection de la faune : MNR Qc.....819 246-1910
- SOS Braconnage - 24 h : MNR Qc1 800 463-2191 (permis de chasse et pêche et règlements; également pour signaler le braconnage, les oiseaux ou les ratons laveurs morts)

BOÎTES POSTALES

- Postes Canada1 866 607-6301

FEU

- **URGENCE**.....**911**

JOURNAUX

- Ottawa Citizen (abonnements)613 596-1950
- Le Droit613 562-0222
- Journal L'Envol819 671-1502

LAC BATAILLE RAMPE D'ACCÈS

PORTE D'ACCÈS (avis de 24 hres)

- Clayton819 671-0672
- David613 454-8241
- Elaine.....819 671-6756
- Jens819 671-8660
(c) : 613 986-9569
- Mike819 671-5031
- Paul.....819 671-4090
- Thérèse and Denis.....613 699-4023

ORGANISATIONS

- Association Perkins-sur-le-lac (voir les coordonnées à la p. 1)
- Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM)
Stéphanie Milot, coordonnatrice
federationlacsvaldesmonts@gmail.com/www.federationdeslacs.ca

POLICE (MRC DES-COLLINES)

- **URGENCE**.....**911**
- Appels non urgents.....1 819 459-9911
gratuit : 1 888 459-9911
(pour les rapports de la navigation dangereuse, le bruit, d'autres perturbations, etc.)
- Informations.....1 819 459-2422
gratuit : 1 877 459-2422

ROUTES

MUNICIPALES (voir ci-dessous Municipalité de Val-des-Monts)

PRIVÉS (contactez votre représentant du comité de route locale) :

- Chemin du Lac Barnes, Rita Legault.....819 671-0672
- Chemin de la Barrière, Flamur Canaj613 823-6645
- Chemins des Moineaux/des Sittelles, John Smart
jsmart@rogers.com, 819 671-0061 (chalet), 613 232-3063
- Chemin Pintades, vacant
- Chemin Rhéaume Nord, Daryl Neve819 671-1392
- Chemin Rhéaume Ouest, David Hodgkin819 671-0249

SANTÉ

- **URGENCE**.....**911**
- **INFOS SANTÉ QUÉBEC**.....**811**
- **ANTIPOISON DU QUÉBEC****1 800 463-5060**

CLINIQUE (ouverte 24h/7 pour les urgences)

- Centre de Santé Clinique de Val-des-Monts819 459-1112
1884, rte du Carrefour, poste 775 ; gratuit : 1 877 459-1112

HÔPITAUX

- Gatineau819 966-6100
- Hull.....819 966-6200
- Wakefield819 459-1112
gratuit : 1 877 459-1112

SERVICES

HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant1 800 790-2424
- Service à la clientèle.....1 888 385-7252

TÉLÉPHONE

- Bell services à la clientèle.....310-7070
(pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.)

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net | 819 457-9400

1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9

Consultez le site Web pour les heures d'ouverture

ÉLUS

- Le maire, Jacques Laurin 819 457-9400
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net poste 2208
- Conseiller, Claude Bergeron819 671-0501
courriel : claudebergeron@val-des-monts.net (c) : 819 962-4638

MUNICIPALITÉ NUMÉRO PRINCIPAL819 457-9400

- Réception / Informations générales choisir 0
- Plaintes concernant les conditions de la route, de l'environnement, des déchets, des animaux, ou des informations sur recyclage ou ramassage des ordureschoisir 1
- Environnement et urbanisme.....choisir 2
- Travaux publicschoisir 3
- Finances.....choisir 4
- Activités communautaires et sportiveschoisir 5
- Sécurité incendie.....choisir 6
- Administrationchoisir 7

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PSLL 2018

À L'INTÉRIEUR

Message de la Présidente.....	1
Conseil d'Administration de l'Association 2017 - 2018.....	1
Assemblée Générale Annuelle.....	1
Mesaage de Notre Conseiller Municipal	2
Comités du Conseil d'Administration 2017 - 2018.....	2
Marchandises avec Logo de PSLL.....	2
Carte des Routes de PSLL.....	3
Numéros de Téléphones Utiles	4
Informations sur la Pêche	5
Calendrier des Activités 2018 - 2019	5
Récapitulons Sociaux de PSLL 2017 - 2108.....	6
Informations Nautiques	
Carte des Eaux Navigables	7
Accès à la Rampe de Lancement des Bateaux... ..	7
Attention : Condeucteurs d'Embarcation	8
Dégel du Lac Rhéaume	8
Qui Révèle un Nom ?	9
Protéger Votre Propriété	10
Savez-Vous Vraiment ce Qui se Passe ?.....	11
Environnement.....	12
Programme de Composte	12
Collecte de Déchets.....	12
Perles Cachées de Val-des-Monts	13
Annonces Publicitaires	14
La Friperie	14
Avis de Convocation AGA.....	15
Conseil d'Administration PSLL.....	16
Quai à la Dérive.....	17
Renseignements sur l'Adhésion	17
Formulaire d'Adhésion.....	18

La Saison de Pêche est Ici !

Il n'y a rien de mieux qu'une journée de pêche – mais seulement si vous avez votre licence et connaissez les règlements ! Pour vérifier les exigences du Québec pour la pêche sportive dans notre région (Zone 10), visitez à www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/index.asp. Les licences peuvent être achetées à Val-des-Monts au Marché Richelieu, 1732, route du Carrefour ; J.B. McClelland et Fils Marchands Généraux, 36, chemin du Pont ; and Marché Alimentaire R. Tessier Inc., 1019, route Principale.



Le Bulletin PSLL est publié une fois par an en juin avant l'assemblée générale annuelle. Les articles sont les bienvenus. Le contenu peut être modifié pour plus de clarté et de longueur.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à :
editor.psllnews@gmail.com

Pour les demandes de publicité s'il vous plaît contacter :
Jens Urban, 819 671-8660 ou info@psll.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PSLL

le DIMANCHE 22 JUILLET | 09h30

Bibliothèque municipale de Val-des-Monts, 17, chemin du Manoir, salle J.A. Perkins, Val-des-Monts (QC) J8N 7E8 Léger goûter après la réunion.

la 7ème RÉGATE ANNUELLE ET MÉCHOUÏ

le DIMANCHE 4 AOÛT | 14h à 02h (5 AOÛT)

Plage du Lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Courses nautiques : natation, pédalos, kayaks et canoës. Musique !

15:00h à 16:00h : Natation et courses de pédalos

15:30h à 18:00h : Course de canoës et kayaks

18:00h : Dîner partage

Dîner : porc sur la broche, rôti de boeuf – 10 \$ par personne payable à l'entrée. Apportez vos chaises, vaisselle, coutellerie, verres, breuvages, assiettes à dessert et collations. Le partage est suggéré ! On vous suggère de venir par voie marine. Pour plus d'information communiquez avec Jens Urban au 819 671-8660 ou jensurban@gmail.com. NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR CETTE ACTIVITÉ ! Communiquez avec Jens au 819 671-8660.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE le SAMEDI 1 SEPTEMBRE | 17h à 22h

Plage du Lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Pour tous les membres de PSLL. Épluchette, BBQ hot-dogs (viande et légumes). Boissons disponibles pour une somme modique. Apportez vos chaises, breuvages et collations. Voir les détails sur le site Web de l'Association www.psll.ca. NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR CET ÉVÈNEMENT ! Communiquez avec Jens au 819 671-8660.

AUTRES ÉVÈNEMENTS :

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE DU CANADA 2018

AU LAC BARNES

le SAMEDI 30 JUIN | Toute la Journée

72, chemin du Lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

Rita Legault et Clayton Devine, hôtes

10h30: Défilé flottant | Mi-après-midi: Musique avec DJ et karaoké

Coucher de soleil: Feu d'artifice

Célébrons en musique le 151^{ème} du Canada accompagnés de feux d'artifice et d'amusement. Apportez vos chaises, collations et breuvages. Vos dons nous aiderons à couvrir les dépenses. Pour plus de détails communiquez avec Clayton ou Rita à cwd12311@outlook.com.

FILMS ET CONCERTS GRATUITS EN PLEIN AIR

Différentes dates en juillet et août | dans divers parcs de Val-des-Monts

Commandités par la municipalité de Val-des-Monts. Pour plus de détails voir la publication Val-des-Monts en Bref, page 26, www.val-des-monts.net/7-val-des-monts-en-bref.

la 63^{ème} FOIRE DE POLTIMORE

le 10-12 AOÛT | 2740, Rte Principale

Amusement pour toute la famille ! Pour plus de détails, voir www.poltimorefair.com.

LE TOURNOI DE CURLING 2019 AU LAC BARNES

72, chemin du Lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

Date, Heure à venir | Rita Legault et Clayton Devine, hôtes

Pour plus de détails communiquez avec Clayton ou Rita à cwd12311@outlook.com.

RÉCAPITULONS LES ÉVÉNEMENTS SOCIAUX 2017 - 2108

Depuis que nous organisons les évènements annuels pour le 50ième anniversaire de PSLI en 2012, nous avons l'impression d'avoir créé quelque chose que nous espérons deviendrait une tradition d'une façon ou d'une autre. Sans négliger notre mission première de protéger et d'améliorer notre milieu écologique de notre voisinage, mais nous apprécions aussi rencontrer nos voisins lors d'un ou plusieurs de nos évènements sociaux.

En 2017-2018 nos rassemblements furent encore une fois un grand succès, comme nos anciens et nouveaux membres ont eu la chance de se rencontrer à nouveau afin d'avoir du plaisir ensemble. Lors d'une journée pluvieuse et très froide pour le jour du Canada, les membres du Lac Barnes nous ont invité à célébrer cette fête avec leurs feux d'artifice traditionnels et mémorables, encore une fois présentés par Rita Legault et Clayton Devine à leur chalet du Lac Barnes. En dépit d'une température moins que parfaite, le spectacle a été fantastique et tous ont bravé les intempéries afin de célébrer le 150ième de notre pays avec parents et amis.

Notre plus gros évènement annuel, les régates d'un jour et le « Pig Roast » ont eu lieu au Lac Bataille durant la longue fin de semaine d'août. Encore une fois, environ 150 résidents du domaine PSLI ont participé aux courses en kayaks, canots et pédalos ainsi que dans les concours de natation pour tous les âges. Des participants enthousiastes – coureurs et leurs partisans – s'en donnaient à cœur joie et firent de nouvelles connaissances tout en partageant un mets gourmand – un porc complet et bœuf sur la broche. Tous semblaient heureux d'être là pour l'occasion. L'évènement cette année sera probablement sous la forme d'un repas partage, puisque c'est un grand évènement organisé par quelques bénévoles. Un porc sur la broche sera tout de même fourni !

Nous avons clos la saison par une épiluchette de blé d'inde à la plage du lac Bataille. Bien entendu, il y avait beaucoup de maïs, mais aussi des hot dogs et un feu de camp. Plusieurs se sont joints aux



Sous le feu des projecteurs sur PSLI 2017 et Pig Roast : Les gagnants de médailles ne sont pas les seuls à se rejouir – même le cochon semblait apprécier les évènements spectaculaires !



festivités, et peu de maïs restait à la fin de la journée !

L'Association du lac Barnes a pris en charge l'organisation du Tournoi de Curling cette année, et lors d'une belle journée de février, huit équipes – et leurs fidèles partisans – se sont présentés à la résidence de Rita et Clayton

au lac Barnes et à la patinoire (créée pour l'occasion) afin de compétitionner pour les trophés 2018 au Tournois de Curling. La journée a été remplie de jeux animés et les participants ont échangé sur le perron en dégustant de la nourriture et des breuvages chauds.

Encore une fois, MERCI à tous les bénévoles qui rendent possible ces activités. Cette année nous allons réduire les évènements considérant le peu de bénévoles (d'où le repas partage et la régates). Pour cette raison, les nouveaux bénévoles sont toujours bienvenus ! Communiquez avec Jens Urban au 819 671-8660 si vous pouvez aider à un ou plusieurs évènements.

Avec la saison 2018 en pleine activité,

assurez-vous de vérifier le calendrier des activités PSLI à venir dans le Bulletin d'information ainsi que d'autres activités dans notre région. Les détails se

retrouvent sur le site Web www.psl.ca, sur les tableaux d'affiche ou communiquer avec Jens Urban au 819 671-8660. Au plaisir de vous y rencontrer !

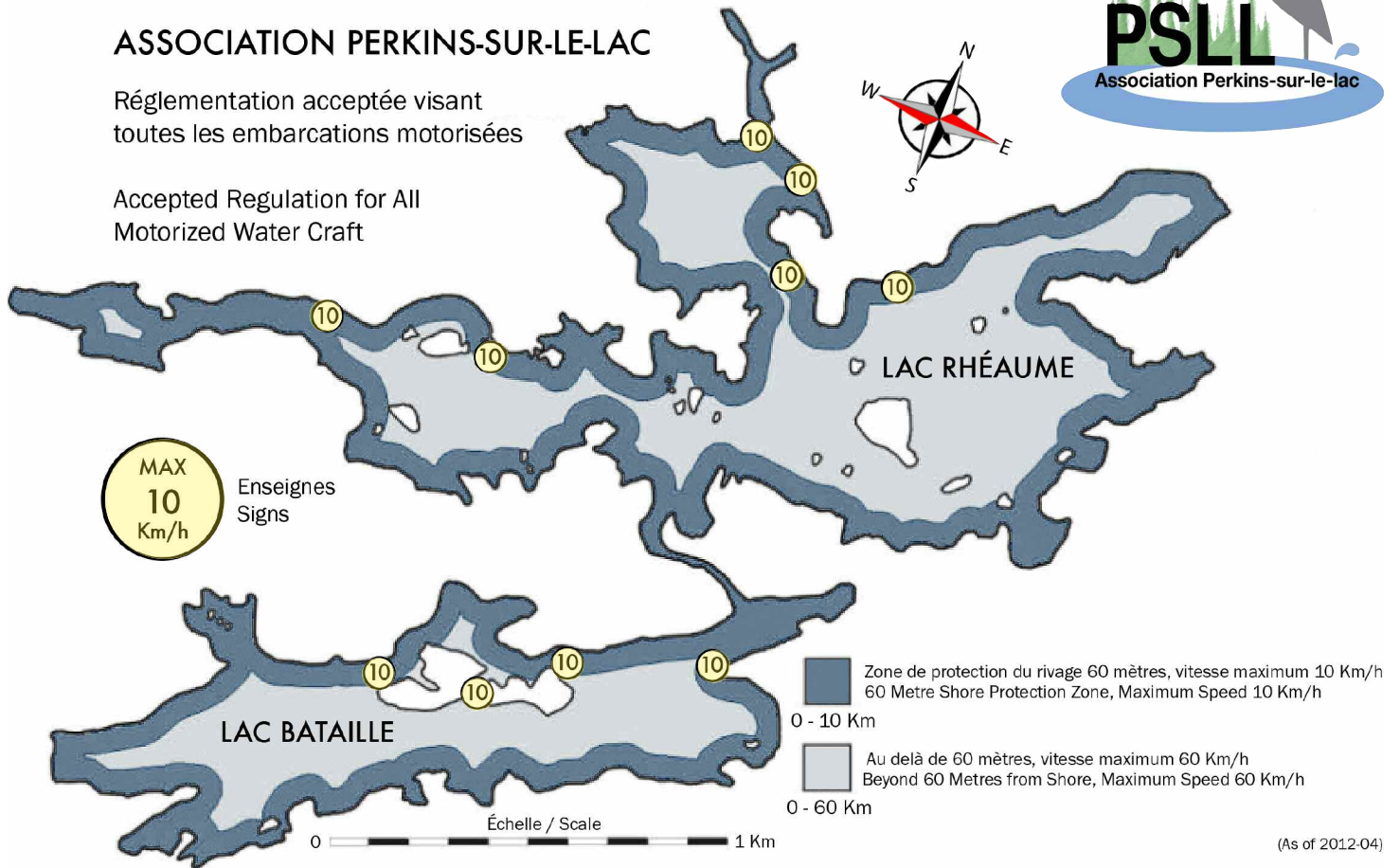
Les photos des régates sont de Jens Urbans, Constance Hudak et Annie Crombie, courtoisie de www.psl.ca.



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for All Motorized Water Craft



ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX AU LAC BATAILLE

Tous les neuf (9) lacs sur le Domaine sont privés et ne sont pas accessibles au grand public. Par conséquent, l'accès à la rampe de la plage du Lac Bataille est fermé durant l'année. Toutefois, des bénévoles sont disponibles pour ouvrir la barrière durant la session de la pêche du 27 avril au 16 septembre 2018. Ces bénévoles vérifieront votre droit d'accès à la rampe en se basant sur la preuve du paiement de votre cotisation. Veuillez noter que seulement les membres des lacs Bataille et Rhéaume ainsi que les plaisanciers du lac Barnes ayant des droits acquis sont autorisés à utiliser la rampe de lancement à ce site.

Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période, s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- Il n'y a pas de frais pour les membres en règle.
- Si vous n'êtes pas un membre en règle de PSLL, vous devez payer la somme de 45 \$ – le coût des frais d'adhésion annuels. Le paiement peut être payé en argent comptant ou par chèque (à l'ordre de Association PSLL) et présenté au bénévole de la barrière.
- Les propriétaires qui louent leur chalet doivent avoir payé leurs frais d'adhésion à PSLL au préalable pour donner aux locataires (qui ont un bateau) l'accès à la rampe de lancement.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac et loin des plans d'eau. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

Clayton : 819 671-0672 | David : 613 454-8241 | Elaine : 819 671-6756 | Jens : 819 671-8660

Mike : 819 671-5031 | Paul : 819 671-4090 | Thérèse et Denis : 613 699-4023

ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS

Il y a beaucoup de plaisir associé à la natation, la pêche, au ski nautique, aux tubes, et à l'utilisation de nos lacs et nos berges pour toutes sortes de sports et des loisirs en toute sécurité. L'Association PSLI favorise la sécurité des plaisanciers et autres utilisateurs de nos lacs, et les défenseurs de la protection de l'environnement aquatique et le littoral. S'il vous plaît réduisez votre vitesse à proximité de nageurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez d'autres embarcations, y compris des voiliers, canots, kayaks et planches à voile.

Rappelez-vous, tout le monde à bord de votre embarcation de plaisance doit avoir – et devrait porter – un dispositif de flottaison homologué au Canada et de taille appropriée flottaison (soit un gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel) qui est en bon état.

Les bateaux à vague et les embarcations personnelles n'auront pas accès à la rampe de bateaux. Cette interdiction est en aucun cas destinée à restreindre ou limiter la navigation de plaisance, qui a été une caractéristique de nos trois plus grands lacs. La navigation de plaisance est bienvenue et on rappelle aux pilotes d'être courtois, respectueux de l'environnement, du droit de passage, et obéir à des zones de vitesse affichées le long de nos lacs.

Pour plus d'informations : www.psl.ca/boating-safety.

Dégel du Lac Rhéaume 2018

Mon épouse Lynn et moi avons suivi les dégels sur Rhéaume Nord depuis 1994. Cette année, il s'est fait très tard: samedi 5 mai. Remarquablement, c'est 14 jours plus tard que la moyenne du 21 avril et cela bat le record des 25 dernières années par cinq jours pour la date du dégel le plus tard.

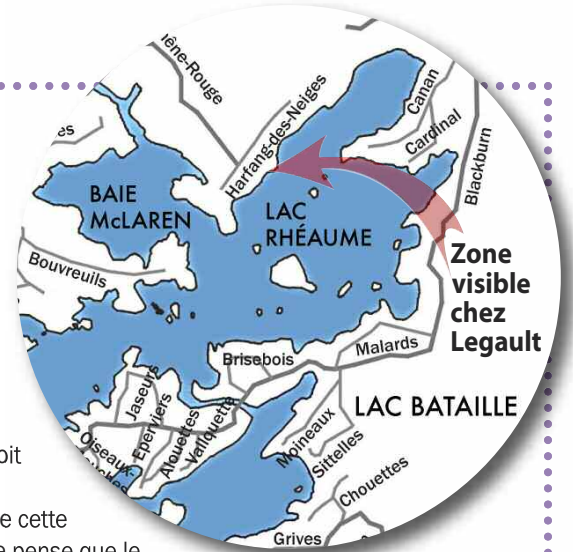
La nuit d'avant, il y a eu une tempête de vents puissants avec des rafales exceptionnelles. CTV News annonçait que la tempête a endommagé des bâtiments, des arbres et des véhicules. À 23 h, l'aéroport d'Ottawa a mesuré des rafales de 97 km/h. Environ 45 000 clients d'Hydro Ottawa étaient sans électricité. Une partie du toit d'un immeuble à appartements sur la rue Silver a été emporté dans la rue. Sur le lac Rhéaume, la panne d'électricité a duré jusqu'à 2 heures vendredi matin. Je pense que cette violente tempête a beaucoup accélérer la fracturation de l'étendue de glace. Sinon, je pense que le dégel aurait pu être plusieurs jours plus tard.

Notre petit échantillon de données sur 25 ans est beaucoup trop petit et trop local pour en tirer des conclusions sur le changement climatique. Néanmoins, la tendance révisée s'est inversée et donne maintenant une très modeste indication de dégels de plus en plus tardifs. Bien qu'il reste à voir si cette tendance se poursuivra dans le futur, si elle est maintenue, cela signifierait un refroidissement et

non un réchauffement. Cependant, les données révisées montrent maintenant un écart-type de 7,7 jours par rapport à 7,3 jours l'an dernier. Ceci est un indicateur de la volatilité annuelle croissante qui est pleinement compatible avec les attentes de la meilleure science du changement climatique.

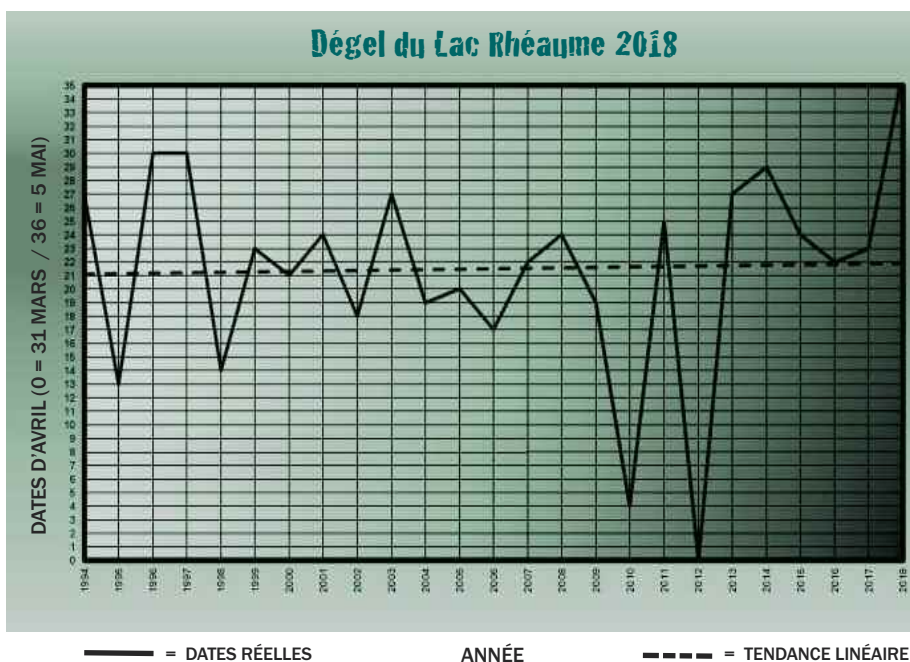
Pour en savoir plus sur nos méthodes de suivre le dégel annuel, consultez le bulletin d'information de PSLI pour 2017 sur le site Web du PSLI, www.psl.ca.

*Rick et Lynn Legault,
le 6 juin 2018*



DATES DU DÉGEL

199427
199513
199630
199730
199814
199923
200021
200124
200218
200327
200419
200520
200617
200722
200824
200919
2010 4
201125
2012 0
201327
201429
201524
201622
201723
201836



Moyenne 21.5 | Médiane 23.0 | Écart type 7.7

Que Révèle un Nom ?

En 1997, un résident local, Ian White, a colligé dans une publication exhaustive intitulée *La Nature de Perkins-Sur-Le-Lac*, « *Sous Nos Pieds* », détaillant non seulement l'histoire de notre région mais aussi plusieurs faits intéressants. Une section est intitulée 'Que révèle un nom ?'. Vous êtes vous déjà demandés d'où vient le nom de votre lac ? Ian vous l'apprend. (Malheureusement, les lacs Truite et Des Épinettes ne sont pas inclus dans cette recherche, probablement parce que leur nom est évident par lui-même). Le texte complet se retrouve sur le site web de PSL.



Barnes

Edward A. Barnes acquiert le lot 14 du rang XI le 27 août 1847, un des premiers à acheter des terrains du gouvernement dans la région. Le lac Barnes se situe sur le lot 7 du rang XII, qui est à deux milles (trois km) à l'est de la parcelle acquise par Barnes, mais il est fort probable que le lac porte son nom malgré qu'on ignore pourquoi. Dans son excellent bouquin « *History Walks – The Gatineau Park Story* » Katherine Fletcher nous fait part qu'un nommé Miles Barnes vivait en ermite près du lac Kingsmere vers la fin du 19^{ième} siècle. Aujourd'hui la région de Chelsea comprend un « Barnes Road » et un « Hermit Trail » tous deux portant son nom. Ce serait probable qu'il y eu un lien familial entre ces deux hommes du même nom.

Bataille

La façon dont le lac Bataille a acquis son nom a été mentionnée au préalable, l'année de ce combat ne semble jamais avoir été enregistrée. Le lac Bataille paraît sous ce nom sur une carte dessinée par George F. Austin en octobre 1861.

Chevreuil

La création de la municipalité de Val-des-Monts en 1975 a obligé la fusion de parcelles de terrain tirées d'autres municipalités. Alors on se retrouve avec trois lacs du même nom : lac Chevreuil. Après une vingtaine d'années de confusion, en 1995, le personnel de planification de la municipalité décide que dorénavant le lac du domaine Perkins-sur-le-lac sera celui qui portera le nom de Chevreuil.

Corrigan

Un bon vieux nom irlandais, car il y avait beaucoup de colons de souche irlandaise dans la région. Aucun record n'indique qui aurait prêté son nom au lac Corrigan. Les cartes produites avant, et incluant 1891, n'illustrent même pas ce lac.

Louise

Le nom lac Louise est passablement récent. La plupart des cartes officielles l'ont toujours appelé lac « Sucker » (lac Carpe) depuis cent ans et continuent de l'appeler ainsi jusqu'à ce jour.

Maskinongé

Ceci est un mot de la langue algonquienne qui signifie « gros poisson », mais aujourd'hui, dans l'usage français au Québec il se réfère à l'espèce de poisson.

Rhéaume

Le lac Rhéaume, sis sur les lots 2 à 6 du rang XIII, porte ce nom sur une carte en date de 1861. Un document, daté en 1862, nous raconte qu'un Jean-Baptiste Rhéaume demeure sur le bord de ce lac. Par contre, selon le recensement de 1861, Jean-Baptiste Rhéaume, son épouse Roberte, son fils, aussi Jean-Baptiste, sa bru, ainsi que ses deux petits fils, Eustache et Léon, habitaient une ferme sur le lot 28 du rang XIII, à trois milles (cinq km) à l'ouest du lac McGregor. Les historiens, sans savoir comment, sont presque certains que cette famille est à l'origine du nom de ce lac.

Selon une liste du gouvernement provincial, la Belle province contient : deux lacs Barnes, seulement un lac Bataille, 57 lacs Chevreuil, incluant ses variations, trois lacs Corrigan, 32 lacs Louise, six lacs Maskinongé, 68 lacs Truite/Trout Lake et trois baies McLaren. Cette liste n'inclut pas le lac du Chevreuil, le lac Corrigan, le lac Louise et le lac Truite de Perkins-sur-le-lac.

La plus ancienne carte détaillée de la région publiée en 1825 comprend les plus importants lacs mais ils ne portent aucun nom.

La carte de George Austin, en date de 1861, illustre et nomme les lacs Bataille, Rhéaume, Maskinongé et Barnes. Le lac Chevreuil paraît mais sans nom, et aucun autre lac de Perkins-sur-le-lac est illustré. Tel est le cas sur beaucoup d'autres cartes jusqu'en 1891 où la baie McLaren et le lac « Sucker » (Carpe) apparaissent.

Les cartes d'antan démontrent toujours le lac Bataille et le lac Barnes en anglais (« Battle Lake » et « Barnes Lake »), le lac Rhéaume en français et le lac Maskinongé parfois dans une langue parfois dans l'autre !



CONSEILS DE STRYDER POUR LES MEMBRES DE PSSL : PROTÉGEZ VOTRE PROPRIÉTÉ DES VOLEURS !!

Le crime est à la hausse dans le secteur des chalets, il est donc payant de s'assurer que vos biens et vos possessions sont en sécurité lorsque vous n'êtes pas là. Stryder, le chien de PSSL, présenté sur la page Facebook de la MRC-des-Collines, offre ces sages conseils:

Pas besoin de dépenser une fortune pour protéger votre propriété !

1. **Le meilleur ami de l'homme a toujours un effet dissuasif ;**
2. **Avoir un tapis d'entrée en disant que les voisins ont de meilleures choses que vous !**

C'est tout ! Vous avez aidé à réduire le taux de criminalité !

Sérieusement, cependant, il est payant de suivre quelques conseils de base et de bon sens pour minimiser le risque de cambriolage.

Retrouvez la célébrité locale Stryder sur www.facebook.com/Sécurité-Publique-MRC-des-Collines-de-l'Otaouais-125070014228066 (section photo). Photo: Association PSSL.

- De nombreuses cabines et chalets plus anciens ont des portes fragiles et de simples fenêtres qui s'ouvrent facilement. Les portes extérieures doivent être équipées de pènes dormants solides. Les fenêtres peuvent être bloquées pour la saison morte. Les portes coulissantes devraient avoir un morceau de bois placé dans la piste afin qu'ils ne peuvent être ouverts.
- À l'intérieur du chalet, assurez-vous que les articles électroniques coûteux tels que les ordinateurs, les tablettes, les écrans plats et les systèmes sonores ne peuvent pas être facilement repérés par une fenêtre. Fermez la porte de votre chalet et fermez les stores lorsque vous quittez la propriété, même pour une courte période.
- Prenez des photos ou une vidéo de l'intérieur du chalet et conservez les reçus de vente et les numéros de série. Gravez ou marquez votre nom, votre numéro de téléphone et / ou un numéro d'identification personnel spécifique sur les outils et l'équipement. Cela mettra en garde les voleurs et rendra plus facile pour quelqu'un de vous envoyer les objets si vous les égarez ou les perdez. Cela peut également aider la police si un objet volé est récupéré.
- Évitez de laisser à l'extérieur des objets de valeur, des outils et des échelles lorsque vous êtes absent de la propriété, notamment des objets pouvant permettre de grimper ou pénétrer dans le chalet.
- Installez des lampes de détection de mouvement à l'extérieur et envisagez d'utiliser des minuteries automatiques sur les lumières des chalets intérieurs afin de dissuader les voleurs potentiels de faire un détour à la recherche de cibles possibles.
- Un système d'alarme est un excellent moyen de protéger votre chalet contre les voleurs, mais rappelez-vous - si vous en installez un, vous devez obtenir un permis de système d'alarme de la MRC des Collines. Le formulaire est disponible en ligne sur <https://f.mrcdescollines.com/alarmes>.



- Tenez vos voisins au courant lorsque votre chalet sera inoccupé. Assurez-vous de leur donner vos coordonnées à jour afin qu'ils puissent vous joindre rapidement si nécessaire. C'est gratuit.
- Lorsque vous prévoyez vous absenter pour de longues périodes, pensez à emporter votre équipement coûteux à la maison ou à l'entreposer dans un établissement protégé dans la ville près du chalet. Ranger soigneusement tous les articles de plein air qui peuvent être emportés, et toujours retirer toutes les armes à feu et l'alcool lorsque le chalet est fermé pour l'hiver. Placez une note dans un endroit visible indiquant que tous les articles ont été marqués et que tous les alcools et toutes les armes à feu ont été retirés de la propriété. Vous pouvez penser que c'est une idée stupide, mais cela montre aux criminels que vous avez pensé à leurs activités. Après avoir vu le panneau, ils peuvent décider que ça ne vaut pas la peine de pénétrer dans le chalet.

Cette information et beaucoup plus peuvent être consultés en ligne à www.cottageTips.com/tips/preventing-cottage-break-ins. « Break and Enter » devrait toujours signifier « prendre une pause » du stress de la vie quotidienne et « entrer dans le monde paisible de la vie de chalet. » Conseil de Stryder !

Illustration ci-dessus adaptée de l'Écho de Colby; à gauche, Ottawa Citizen.

Savez-Vous Vraiment ce Qui se Passe à Votre Chalet Lorsque Vous n'êtes pas Là ?

Certains propriétaires de chalet n'ont aucune idée de ce qui se passe lorsqu'ils sont absents et leur voisin sont dans de drôles de situations à savoir s'ils doivent appeler les policiers. PSLL recommande aux propriétaires de chalet de se préoccuper des actions et de la conduite de leurs invités. Lorsque vous prêtez ou louez votre chalet, PSLL recommande que vous établissiez des règles de conduite indiquant ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.



Des exemples de conduite inacceptable (et nous en avons TOUS été témoins) sont : le feu sur les îles, utilisation dangereuse de feux d'artifice, conduite dangereuse d'embarcations de plaisance, course de VTT, feux de joie non supervisés, fêtes et buveries bruyantes et accompagnées de langage profane et de musique trop forte. Rappelez-vous que le bruit porte sur l'eau.

Certains propriétaires s'attendent à ce que leurs représentants de lacs PSLL s'impliquent et résolvent les perturbations. Ce n'est pas une responsabilité de PSLL ! Nous sommes des bénévoles, pas votre chien de garde ou la police. Lorsque vous êtes témoin ou que vous éprouvez des perturbations comme ci-dessus, PSLL recommande le plan d'action suivant: Tout d'abord, si vous connaissez le propriétaire, appelez-le rapidement à leur résidence pour les informer de la situation et essayer de résoudre le problème à l'amiable. Si cela n'est pas possible, appelez la police est le seul recours disponible.

Le numéro de police pour les urgences est 9-1-1 et pour tous les appels non urgents, il est 1-888-459-9911. Indiquez le nom et le numéro de téléphone à la maison du propriétaire du chalet à la police lorsque vous appelez. Lorsque la police arrive à la propriété, si le propriétaire n'est pas présent, la police les appelle pour les informer de la perturbation.

En tant que propriétaire dans notre Domaine, veuillez agir de manière responsable lorsque vous prêtez ou louez votre chalet. Nous vous suggérons de fournir aux invités / locataires une fiche d'information contenant des numéros de téléphone standard de la police, des incendies et d'urgence, y compris votre propre numéro de contact. Nous vous suggérons également de veiller à ce que tous les visiteurs de votre propriété au lac comprennent ce qui suit: retirez-le et attachez-le à votre « liste de contrôle » :

Photo: Pinterest

- Soyez respectueux de vos voisins et de leur propriété.
- Ne pas couper d'arbre pour du bois de chauffage à moins d'avoir la permission du propriétaire.
- Le camping de nuit et les feux sont définitivement défendus sur les îles en tout temps.
- Les feux de joie sont permis seulement s'ils respectent les dimensions (18 pouces x 18 pouces) sinon un permis de la Municipalité est de rigueur. Tous les feux de joie doivent être sous supervision et contenu afin de tenir compte de la force et de la direction du vent. Les feux doivent être éteints lorsqu'ils ne sont plus nécessaires.
- Utilisez prudemment et d'une façon responsable les embarcations nautiques. Ceci inclus une veste de flottation disponible pour chaque occupant, les chauffeurs doivent respecter la limite de vitesse, et surveiller la grosseur des vagues qu'ils produisent, respecter et être vigilants envers les autres embarcations et nageurs sur les lacs. Après la tombée de la nuit naviguer au ralenti et seulement lorsque nécessaire. Il faut avoir une lumière visible.
- Le bruit doit cesser après 23h00 incluant la musique forte, les cris, etc., selon le règlement Municipal.
- Le règlement de la route interdit, la conduite de VTT, de motocyclettes non immatriculées et des motoneiges, sur nos routes. Des pistes sont disponibles à plusieurs endroits pour pratiquer ce sport.
- Le service de police local a une unité de soutien opérationnel (USO), qui a été spécifiquement établie pour dissuader les véhicules à moteur ATV, moto, motomarine et motoneige. Ils ont leur flotte de machines pour intercepter les délinquants et seront appelés si nécessaire.
- Les propriétaires de chalets ont été avisés de signaler toutes les perturbations à la POLICE, ce qu'ils feront, alors, veuillez agir de manière responsable.

Ces recommandations sont présentées afin que tous les propriétaires et leurs visiteurs aient une année sécuritaire, reposante et agréable au lac.

ENSEMENCEMENT

L'empoisonnement est un service important pour nos membres et le financement pour cela est partagé entre l'allocation budgétaire de 1 500 \$ de l'Association et les 1 450 \$ en 2017 des contributions privées des pêcheurs de nos lacs. Malheureusement, avec les récents problèmes de santé de notre trésorier, David Hodgkin, nous n'avons pas pu déterminer la répartition exacte des contributions par lac, à l'exception du lac Barnes, stocké l'automne dernier (200 \$ de PSLI et 600 \$ de contributions). Par conséquent, nous allons suspendre les stocks cette année jusqu'à ce que nous puissions être certains des contributions de chaque lac. Nous travaillons pour le déterminer et aurons plus de nouvelles à l'AGA.

Le Comité de l'environnement continue de contrôler et de gérer l'empoisonnement dans tous nos lacs. Il y a un risque de dommages environnementaux si des individus apportent du poisson de l'extérieur des lacs. Les plantes et les organismes aquatiques envahissants peuvent être introduits accidentellement dans nos eaux et dévaster l'écologie de nos lacs, sans parler de la valeur de votre maison et de votre chalet. Nous stockons nos lacs au printemps plutôt qu'à l'automne, et nous sommes toujours intéressés à vous entendre pour savoir si cela a eu un impact notable sur votre succès de pêche.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le comité de l'environnement et d'autres bénévoles ont terminé les tests de niveaux de phosphate dans nos lacs en mai 2018. Des essais de contamination par *E. coli* ont eu lieu en août 2017. Dans l'ensemble, les résultats pour nos lacs continuent d'être très bons. Les résultats détaillés pour tous les sites d'essai sur les neuf lacs seront distribués à l'AGA et sont également disponibles sur notre site Web, www.psl.ca. Si vous avez un bateau et que vous êtes prêt à aider avec les tests d'eau, faites le nous savoir à info@psl.ca.

DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES GRATUITS

Au printemps 2018, par l'intermédiaire de la Fédération des lacs de Val-des-Monts, la distribution d'arbres (jeunes pousses) a été réalisée encore une fois. Si certains d'entre vous êtes intéressés à obtenir des arbres gratuitement pour reboiser vos rives au printemps prochain, des informations pour commander seront affichées sur notre site Web. La disponibilité des essences d'arbres varie d'une année à l'autre.

Chris Hemmingway, co-président, comité de l'environnement

LE NOUVEAU PROGRAMME DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE DU QUÉBEC



Le 1er juillet, toutes les résidences du Québec devront composter afin de réduire la production de déchets et de recyclage. Un bac à compost sera livré à tous les résidents pendant mai et juin et l'information concernant la façon de les utiliser sera disponible sur le site Web de la municipalité, www.val-des-monts.net.

Voici quelques éléments de base, provenant du site Web greenactioncentre.ca :

L'endroit idéal est sur une pelouse ou un sol bien drainé, dans un endroit ensoleillé (ou partiellement ensoleillé). Choisir un endroit facilement accessible à l'année et laissez assez d'espace afin d'être capable de marcher autour du composteur.

Il y a deux types de produits organiques que l'on peut mettre dans votre composteur, 'les verts' et 'les bruns'. 'Les verts' sont des matériaux riches en azote alors que 'Les bruns' sont riches en carbone.

Pour faire du compost vous avez besoin d'un équilibre entre les verts et les bruns. Voir le site Web ci-haut mentionné afin de voir la liste de matériaux acceptable et ceux inacceptables.

Débuter votre compost avec une portion généreuse de bruns au fond. Alternier entre les bruns et les verts. Vous devriez utiliser trois fois plus de bruns que de verts.

Plus les morceaux seront petits, plus vite se fera la décomposition. Vous n'avez pas à répartir les couches également, cependant vous devriez toujours recouvrir les verts avec une généreuse couche de bruns afin de prévenir les odeurs et éviter d'attirer les insectes. L'eau et l'oxygène sont aussi nécessaires. Idéalement, votre compost devrait avoir un contenu de 50 pour cent, l'aération accélère le processus et prévient les odeurs.

Le processus de compostage peut prendre de quelques mois à quelques années à compléter. Généralement le compost est prêt lorsqu'il est brun foncé, sent comme de la terre et se granule dans vos mains. Le compostage terminé peut être utilisé comme un fertilisant naturel pour les plantes, terminant le cycle.

Félicitations de faire votre part pour recycler, réduire & réutiliser !

Illustration en haut : www.letri.com/jetons-moins/composter/pourquoi-composter

COLLECTE DE DÉCHETS : FAITES VOTRE PART !

NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL 820-18

À compter du 30 juin, tous les résidents doivent utiliser un bac roulant d'une capacité maximale de 360 litres (comme le modèle illustré à droite), disponible dans les quincailleries. Si vous désirez acheter un bac roulant de 240 litres de la Municipalité pour 80,00 \$, taxes et livraison incluses, composez le 819 457-9400, poste 2305, à commander. Les ordures seront collectées toutes les deux semaines, en alternance avec les matières recyclables.

COLLECTE DES ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES : Pour plus d'informations sur les déchets et le recyclage, sur quoi et comment recycler, visitez www.psl.ca/municipal-news ou consultez ces sites : www.tricentris.com ; www.val-des-monts.net/en – ou appeler au 819 457-9400 ; www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca – ou appeler au 819 827-0516 ; Services sanitaires – Richard Lanthier : 819 983-2830. Pour le calendrier de collecte, consultez la dernière édition de *Val-des-Monts en Bref* en ligne sur www.val-des-monts.net/7-val-des-monts-en-bref.



PERLES CACHÉES DE VAL-DES-MONTS

Nous connaissons tous Val-des-Monts, la municipalité où nous passons la majeure partie de notre temps libre, comme une terre de lacs et de forêts idylliques, remplie des merveilles de la nature et des voisins étonnants. Cependant, il y a un autre côté de Val-des-Monts, rempli d'histoires et d'histoires incroyables – et même de quelques mystères. Voici un exemple :

LE MONASTÈRE DE PHO DA SON



Saviez-vous qu'il y a un monastère bouddhiste vietnamien à Val-des-Monts? Le monastère de Pho Da Son, situé au 11 Chemin Katimavik, juste à côté de la Route de Carrefour, accueille les visiteurs qui souhaitent visiter le parc pour admirer les nombreuses statues, monuments et œuvres d'art représentant la tradition bouddhiste. Un moine est en résidence à plein temps et divers événements y sont organisés chaque année.

Marcher sur les terres de ce joyau caché est comme une visite dans un autre monde !



JOYEUX ANNIVERSAIRE, SIDDHARTHA GAUTAMA !

L'anniversaire de Bouddha est connu sous le nom de Vesak, ou, en vietnamien, Phật Đản (Anniversaire du Bouddha), et est l'un des principaux festivals de l'année, habituellement célébré le premier jour de pleine lune en mai. Cette année Phật Đản a eu lieu un beau dimanche ensoleillé au début du mois de juin (juste après la pleine lune du 29 mai, pour accueillir ceux qui se rendaient à l'événement). Des célébrants sont venus de Toronto, de Montréal et de nombreux autres endroits pour participer à un défilé dans le quartier chinois d'Ottawa avant de se rassembler au monastère de Val-des-Monts pour une fête

végétarienne, de la musique, des prières et une cérémonie en l'honneur du 2562^e anniversaire de Bouddha. La célébration annuelle est ouverte à tous.



Pensez à visiter cet endroit exotique au cœur de notre propre Val-des-Monts ! Lors de la visite d'un monastère, il est important de suivre les règles d'étiquette et de respecter les traditions :

- Habillez-vous convenablement: pas de vêtements de plage ! Idéalement, les épaules et les jambes devraient être couvertes.
- Retirez toujours vos chaussures à l'intérieur.
- Entrez d'abord dans le sanctuaire avec votre pied gauche et sortez en dirigeant votre pied droit. Ce geste représente symboliquement un tout.



- Obtenez la permission avant de prendre des photos, mais ne le faites jamais pendant le culte.
- Ne touchez jamais, ne vous asseyez pas près et ne montez pas sur une statue de Bouddha ou sur la plate-forme surélevée.
- En sortant, reculez devant le Bouddha avant de tourner le dos.
- Ne pointez jamais sur des personnes ou des choses, ce qui est considéré comme extrêmement impoli. Pour indiquer quelque chose, utilisez votre main droite avec la paume tournée vers le haut.



Lorsque vous interagissez avec un moine:

- Le salut traditionnel pour un moine est de placer les mains ensemble dans un geste de prière près du front et de faire un léger salut.
- Si un moine est assis, faites preuve de respect en vous asseyant avant de commencer une conversation. Évitez de vous asseoir plus haut qu'un moine. Lorsque vous êtes assis, ne pointez jamais vos pieds sur une personne ou une image de Bouddha.
- N'utilisez que votre main droite pour donner ou recevoir quelque chose d'un moine; les femmes ne doivent jamais toucher ou donner quelque chose à un moine; les objets doivent être remis à un homme qui les transmettra ensuite au moine.

Conseils d'étiquette de www.tripsavvy.com/visiting-buddhist-temple-dos-and-donts-1629907. Photos: Cynthia Hamady et Terry Milewski, le 3 juin 2018.

Membres du PSLL: Veuillez mentionner à nos annonceurs que vous avez vu leurs annonces dans ce bulletin.




VAL-DES-MONTS

CLAUDE BERGERON
Conseiller municipal
District 3


1 route du Carrefour
Val-des-Monts
(Québec) J8N 4E9

TÉL. : 819 671-0501
CELL. : 819 962-4638 TÉLÉC. : 819 457-4141
claudebergeron@val-des-monts.net



**Pharmacie
François Éthier**

AFFILIÉE À :



1797, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7

Téléphone : (819) 671-7171
Sans Frais : 1 866 291-7171
Télécopieur : (819) 671-7121
francois.ethier@familiprix.com

François Éthier, pharmacien



APP Aqua Pompes Plus

R.B.Q. 2699-6546-38

Depuis 1970 Installation de systèmes septiques de tous genres

Service, installation et réparation de
Pompes à eau et lampes UV, etc.

Pierre Dupuis

1704, route du Carrefour, C.P. 1
Val-des-Monts (Québec) J8N 7X1

Tél. : 819 671-3877
1 888 671-3877
Fax : 819 671-4166
aquapompesplusce@bellnet.ca



**DÉPANNEUR
La Villa**

Gilles et Mireille Bernard
Propriétaires

819 671-2621

1428, ROUTE DU CARREFOUR. VAL-DES-MONTS QC J8N 5B5



DÉNEIGEMENT • TRANSPORT

1499-B route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 5B5

Déneigement • Transport
Gravier • Sable
Top Soil • Entretien de chemin

MARCEL
819 671-3557



**BRING
YOU
THROUGH
ART**

www.mackiekp

CHALET ENCOMBRÉ? FAITES DE L'ESPACE - FAITES UN DON !

Ces objets inutilisés, non désirés et trop grands qui occupent de l'espace dans votre chalet peuvent faire beaucoup pour améliorer la vie des autres.

LA FRIPERIE À PERKINS
(1, chemin St.-Joseph, Perkins, 819 671-8224)

est situé dans le bâtiment Curé-Amédée-Allard, juste à côté de l'église Saint-Antoine-de-Padoue. Déposez des objets dans le hangar à l'arrière de l'église à tout moment, même la nuit ! (Tout est accepté sauf les meubles, faute d'espace.)

Et arrêtez-vous pour visiter notre magasin. Vos dons et vos achats profiteront au Centre des Ressources Communautaires de l'église, un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux familles dans le besoin. Ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 15h et le samedi de 10h à 14h. La boutique sera fermée du 2 au 15 juillet.

AVIS DE CONVOCATION MEETING NOTICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 22 juillet 2018
09h30 à 12h30
Centre communautaire J.A. Perkins
Salle J.A. Perkins
17, chemin du Manoir
Val-des-Monts (QC)



ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 22, 2018
9:30 am to 12:30 pm
J.A. Perkins Community Centre
J.A. Perkins Room
17 Chemin du Manoir
Val-des-Monts, QC

L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 16 juillet 2017
3. Rapport de la présidente et Recommandations
4. Rapport du trésorier
 - 4.1 Les états financiers 2017
 - 4.2 Le budget provisoire 2018
5. Rapports des comités
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Titre de propriétés et litiges
 - 5.3 Environnement
 - 5.4 Adhésion
 - 5.5 Récréation et activités sociales
6. Élection des membres du Conseil d'administration
7. Varia

PROPOSED AGENDA

1. Approval of the Agenda
2. Approval of the July 16, 2017 Annual General Meeting Minutes
3. President's Report and Recommendations
4. Treasurer's Report
 - 4.1 2017 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2018 Budget
5. Committee Reports
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Property Holdings and Issues
 - 5.3 Environment
 - 5.4 Membership
 - 5.5 Recreation and Social Activities
6. Election of the Board of Directors
7. Other Business

PLEASE NOTE: FINANCIAL AND MEMBERSHIP INFORMATION WILL BE AVAILABLE AT THE AGM AND ON THE ASSOCIATION WEBSITE, www.psl.ca. / VEUILLEZ NOTER: L'INFORMATION FINANCIÈRE ET L'ADHÉSION SERONT DISPONIBLES À L'AGA ET SUR LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION, www.psl.ca.

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE / PLEASE BRING THIS AGENDA TO THE MEETING

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS 2018

Mandat des membres du Conseil d'administration

PRÉVISION DE ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, la ou le président(e) et la ou le secrétaire seront élus une année et la ou le vice-président(e) et la ou le trésorier(ière) l'année suivante. Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un **X**.

Terms of Office for Members of the Board

PROVISION OF ROTATION

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting. All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year and the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity. All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with an **X**.

COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
Présidente / President.....Constance Hudak		Juillet / July 2017
Vice-président / Vice-President.....Alain Mercier	X	Juillet / July 2016
Secrétaire / SecretaryJens Urban		Juillet / July 2017
Trésorier / Treasurer.....David Hodgkin	X	Juillet / July 2016

REPRÉSENTANT(E)S DES LACS LAKE REPRESENTATIVES	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
BATAILLE (1)		Juillet / July 2017
Elaine Carisse		Juillet / July 2017
Luc Fournier		Juillet / July 2017
Shane Livingstone	X	Juillet / July 2016
John Smart		Juillet / July 2017
RHÉAUME (1)		Juillet / July 2017
Tony Bernard		Juillet / July 2017
Richard Legault		Juillet / July 2017
Laurent Roy	X	Juillet / July 2016
John Smith		Juillet / July 2017
BARNES (1)		Juillet / July 2017
Flamur Canaj		Juillet / July 2017
Clayton Devine	X	Juillet / July 2016
DES ÉPINETTES (1)		Juillet / July 2016
Doug Holden	X	Juillet / July 2016
TRUITE (1)		Juillet / July 2016
Chris Hemmingway	X	Juillet / July 2016
LOUISE (1)		Juillet / July 2016
André Cossette	X	Juillet / July 2016
MASKINONGÉ (1)		Juillet / July 2018
Vacant (2 ans / years)	X	Juillet / July 2018
CORRIGAN		Juillet / July 2017
Paul Chedore		Juillet / July 2017
CHEVREUIL (1)		Juillet / July 2018
Vacant (2 ans / years)	X	Juillet / July 2018

QUAI À LA DÉRIVE !

Au printemps 2017, plusieurs membres du Lac Rhéaume et du Lac Bataille nous ont informé que de vieux quais abandonnés étaient à la dérive. Puisque ces quais étaient en très mauvais état et que des morceaux de styromousse flottaient tout près, nous avons décidé à l'assemblée annuelle de l'Association PSLL de s'occuper du nettoyage de ces quais. Nous avons demandé à des membres de remorquer avec leur bateaux à moteur de remorquer ces quais vers la plage et que nous nous occuperions du reste.



À la fin juillet, deux quais ont été amenés à la plage, ils étaient dans un état pitoyable; laissant derrière eux une traînée de styromousse. Avec l'aide de voisins, incluant Claude, Lucy, Jeff, Sylvie, Richard et mon père en visite d'Europe, nous avons démantelé ces quais. Un d'entre eux était essentiellement son propre écosystème, flottant sur environ 100 contenants d'huile vides et tellement de styromousse !



Des petits morceaux flottaient partout sur la plage. Nous avons essayé d'en récupérer le plus possible. Heureusement que le vent s'est élevé, a soufflé dans la bonne direction et la plupart ont échoué sur le rivage où nous avons pu les récupérer plus facilement. Il y avait tellement de déchets que nous avons dû payer pour deux conteneurs et l'Association a dépensé 1 600 \$ pour disposer du tout. Quelques semaines plus tard, Claude et moi avons démantelé un autre quai qui, une fois de plus, contenait des tonnes de styromousse désagrégé.



Le styromousse jonchant la plage et les débris retirés de l'eau était just la première phase de s'occuper de biens abandonnés.

DE GRÂCE enlevez vos vieux quais avant que le styromousse pollue nos lacs et considérez construire vos nouveaux quais sans ce matériel nocif ! – **Jens Urban**

On a eu besoin d'équipement lourd, plusieurs mains, beaucoup de temps, argent et effort afin de se défaire de ces quais en ruine.

VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE !

À ce moment-ci de l'année, l'Association Perkins-sur-le-lac sollicite votre appui financier par une cotisation annuelle de 45 \$.

➡ S'IL VOUS PLAÎT REMPLIR ET RETOURNER LE FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR LA PAGE SUIVANTE ET LE RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT, OU VOUS POUVEZ TROUVER LE FORMULAIRE ET PAYER EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION, www.psl.ca.

Voici une liste de certaines activités que nous ferons pour vous durant cette année :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs soit é-coli et phosphates (depuis 2002),
- faire l'ensemencement des lacs (depuis 1989),
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre Domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- encourager l'aménagement riverain et forestier, surveiller activement et promouvoir fortement la protection de l'environnement et de la valeur économique de nos propriétés,
- faire la promotion de la sécurité nautique et de la réglementation de la vitesse,
- faire l'entretien de la plage du Lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection de propriétés collectives,
- organiser des activités sociales pour encourager camaraderie entre nos membres.

PSLL est reconnaissant de votre appui continu. Tous les propriétaires jouissent de tout cet éventail de bénéfices offerts par l'Association. Veuillez encourager un voisin ou un résident qui n'est pas membre à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission.

Pour plus de renseignements, consultez www.psl.ca.



2018

ADHÉSION ET RENSEIGNEMENTS

S'il vous plaît remplir et retourner avec le paiement à :

Association Perkins-sur-le-lac

604 chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6K4

Ou visiter www.psll.ca pour la forme et les options de paiement en ligne.

A. RÉSIDENCE (ADRESSE POSTALE)

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

B. RÉSIDENCE ESTIVALE

N° civique, Nom du chemin

Lac

Téléphone



ADHÉSION : Oui (chèque de 45 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL) Non (Pas à ce moment-ci)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Je désire recevoir le Bulletin d'information SEULEMENT par courriel I'd like to receive correspondence in English

SVP, veuillez changer mon adresse comme suit :

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s) :